



COMMISSION MINI-BASKET

Règlement 2019/2020

1) CATEGORIE D'AGE

	Ancienne appellation	Années de naissance	Taille de ballon
U7	Baby-basket	2013 et après	T3
U9	Mini-poussins	2011 et 2012	T5
U11	Poussins	2009 et 2010	T5

Surclassement autorisé de la catégorie U9 à U11 (à compléter sur la demande de licence)
Surclassement interdit fédéralement dans la catégorie U7, sauf s'ils ont deux ans de licences dans la catégorie ou accord du médecin et accord parental écrit validé par le Comité du Var

2) PLATEAUX

U9 masculins
U9 féminins si suffisamment d'équipes
U11 masculins

3) ENGAGEMENT

L'engagement se fait auprès de la commission mini-basket au plus tard le **29 septembre 2019**.

L'engagement d'équipes supplémentaires est possible sur demande (écrite ou par mail à la commission) pour les phases suivantes.

Les clubs qui participent au championnat du VAR U11 devront faire parvenir, à la commission mini basket, la liste des brûles avant le début des plateaux Mini Basket.

4) DATES

U9 et U11 plateaux

PHASE 1 – 3 plateaux géographiques

- P1 : 16 ou 17 novembre
- P2 : 30 novembre ou 1^e décembre
- P3 : 07 ou 08 décembre

PHASE 2 – 3 plateaux géographiques par niveau

- P4 : 18 ou 19 janvier
- P5 : 25 ou 26 Janvier
- P6 : 08 ou 09 février

PHASE 3 – 3 plateaux par niveaux

- P7 : 07 ou 08 mars
- P8 : 21 ou 22 Mars
- P9 : 28 ou 29 mars

- Samedi 11 avril 2020 : COUPE BARBERO (U9)
- Vendredi 8 mai 2020 : MAXIFETE
- Samedi 30 mai 2019 : COUPE GUEDON (U11 plateau et championnat)

Les plateaux peuvent se dérouler le samedi matin ou l'après-midi et le dimanche matin ou l'après-midi, au choix du club recevant après entente avec les clubs prévus dans la poule.

En cas d'impossibilité de recevoir les plateaux, possibilité d'inverser, d'avancer ou de reculer le plateau. L'important est que les jeunes basketteurs jouent !

U7

- Tournois organisés par les clubs, dates au choix. Le Comité peut prêter des paniers en cas de besoin
- Dimanche 15 décembre 2019 : ARBRE DE NOEL
- Vendredi 8 mai 2020 : TOURNOI R. FLORES

5) REGLEMENT

Le règlement suivant ne s'applique pas aux équipes engagées dans le championnat du Var de la commission sportive.

Organisation des matchs

Le club recevant est responsable de la table de marque et de l'arbitrage (si possible des jeunes et /ou école d'arbitrage)

Changement d'horaires

Possible avec accord des 2 ou 3 clubs, la commission doit être avertie à temps, il est également possible d'avancer une rencontre dans les mêmes conditions

Tracé du terrain

Ligne des lancers francs à 4m du panneau (demi-cercle en pointillés)
Panneaux rectangulaire 1,20 sur 0,90
Paniers à 2,60 au-dessus du terrain en U9 et U11

Composition des équipes

De 4 à 10 joueurs

Un joueur n'a le droit de participer qu'à un seul plateau par week-end.
Un joueur non brûlé ayant participé à un match de championnat du Var ne pourra pas participer à un plateau le même week-end et inversement.

Déroulement des rencontres

4 contre 4

En U11, possibilité de jouer en 5 contre 5 si les 2 équipes sont d'accord. En cas de conflits, se référer au règlement.

<i>Temps de jeu</i>	3 équipes	4 équipes
U9	4x6'	4x5'
U11	4x8'	4x6'

Les rencontres se déroulent sans arrêt du chronomètre.

Arrêt du chronomètre sur tir de lancers francs.

En cas de forfait d'une équipe lors d'un plateau, la durée des ¼ temps pourra être augmentée.

<i>Intervalles des matchs</i>	
1^{er} QT et 2^e QT 3^e QT et 4^e QT	1'
Mi-temps	2'
Entre 2 matchs	5'

Changement à la volée INTERDIT pendant les ¼ temps. Changement uniquement au début de chaque ¼ temps.

Tous les joueurs doivent obligatoirement jouer un ¼ temps.

Si l'effectif est composé de 6 joueurs ou plus, interdiction de jouer quatre ¼ temps.

4 fautes personnelles.

Quand un joueur a 4 fautes, il faut le remplacer par le joueur(se) ayant joué le moins de $\frac{1}{4}$ temps.

Si une équipe d'un plateau à 3 (équipes) est forfait, le plateau pourra se dérouler avec arrêt du chronomètre (U9 et U11) en 4 x 6'.

Pour les U9 et U11, le retour en zone est applicable.

Pour les U11, la règle des 3 sec est applicable.

Le panier à 3pts n'est pas valable.

En cas de panier marqué contre son camp, le panier est refusé. Remise en jeu sur le côté pour l'équipe adverse.

PAS DE SCORE AU TABLEAU D'AFFICHAGE

En cas de forfait prévenir :

- le club recevant
- les clubs participants
- la commission mini basket du CD83 (antonia.cd83@gmail.com)

Nomination d'un **REFERENT MINI BASKET DANS CHAQUE CLUB**, répertorié sur l'annuaire de la Ligue.

6) PENALITES

MINIBASKET

FORFAIT 24H AVANT LES PLATEAUX	15,00 €
FORFAIT LE JOUR DES PLATEAUX	20,00 €
LICENCE MANQUANTE ENTRAINEUR	5,00 €
FORFAIT GENERAL	25,00 €
LICENCE MANQUANTE JOUEUR	2,00 €
FAUTE TECHNIQUE OU DISQUALIFIANTE	Idem pénalités financières Championnat du Var
FEUILLE PLATEAUX HORS DELAI	5,00 €
RESULTATS SUR FBI HORS DELAI	5,00 €

L'envoi des feuilles de marque incombe au Groupement Sportif qui organise le plateau. Elles doivent être postées dans les 48 heures, où parvenir au siège du Comité du VAR dans les 72 heures, sous peine de pénalités financières.